



Raton laveur et chien viverrin : le point sur leur répartition en France

FRANÇOIS LÉGER¹,

SANDRINE RUETTE¹

¹ ONCFS, CNERA Prédateurs
et animaux déprédateurs.

En une décennie, l'expansion du raton laveur a été spectaculaire dans le nord-est de la France. Une nouvelle population est d'autre part apparue en Auvergne et le même phénomène est suspecté en Gironde. A contrario, le statut du chien viverrin ne semble pas avoir connu d'évolution notable depuis la précédente enquête de 2005...



À gauche le raton laveur, à droite le chien viverrin. S'ils se ressemblent un peu, leur évolution en France diffère nettement...

Un fichier d'observations régulièrement enrichi depuis les années 1990

Les réflexions en cours sur le statut et la gestion des espèces de vertébrés dites exogènes envahissantes (EEE) rendent nécessaires la mise à jour de la répartition du raton laveur (*Procyon lotor* – encadré 1) et du chien viverrin (*Nyctereutes procyonoides* – encadré 2). Une enquête nationale a donc été lancée auprès des services de l'ONCFS et de nos partenaires : les services techniques des fédérations départementales des chasseurs (FDC) en concertation avec la Fédération nationale des chasseurs (FNC), et les associations départementales de piégeurs agréés (APA) en concertation avec

l'Union nationale des associations des piégeurs agréés de France (UNAPAF). Des renseignements complémentaires ont également été obtenus auprès d'agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), de l'Office national des forêts (ONF), des parcs nationaux ou des parcs naturels régionaux, de naturalistes mammalogistes et d'associations de protection de la nature.

L'objectif consistait à collecter les nouvelles observations disponibles en vérifiant leur validité. Les renseignements recherchés pour chaque mention ont concerné la date et la commune, ainsi que divers renseignements complémentaires permettant de vérifier l'information et de juger de sa fiabilité (photos, cadavres, etc.). Il convenait

également de détecter les cas avérés de reproduction en nature et l'origine possible des animaux.

Pour le raton laveur, dans les départements avec une présence régulière, les données sur les prélèvements par piégeage et par la chasse ont été demandées auprès des APA et/ou FDC. Au cours de cette enquête, les observations validées de ratons laveurs ont concerné le plus souvent des animaux capturés par les piégeurs ou tués à la chasse (81 %), des animaux trouvés morts (souvent victimes de collisions, 6 %) ou observés par corps (principalement de nuit dans les phares des voitures ou par piégeage photographique, 12 %).

La conquête des forêts d'Europe tempérée par le raton laveur est en marche...

Le foyer de dispersion « picard » poursuit son développement

La précédente enquête nationale (Léger, 1999) avait mis en évidence l'existence de deux noyaux de populations sauvages de ratons laveurs en France. À partir de quelques sujets mascottes des troupes américaines de l'OTAN, échappés ou lâchés en 1966, une population s'est rapidement constituée dans l'Aisne, débordant sur l'Oise et la Marne. Depuis 1999, le noyau « picard » s'est considérablement étendu et depuis 2000, la présence du raton laveur y est relevée dans 626 communes. L'aire de présence détectée a triplé depuis l'enquête de 1999, et le niveau des prélèvements dépasse 1 500 spécimens annuellement dans les départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne et des Ardennes (figure 1).

L'Aisne, le département le plus peuplé

Le département de l'Aisne présente la plus importante population de ratons laveurs en France, avec 51 % de communes où l'espèce a été identifiée au moins une fois depuis 2001. La colonisation a débuté en direction de l'ouest et de l'est dans les années 1980.

Vers l'ouest, le nombre d'observations rapportées s'est étoffé, en même temps que l'aire occupée s'est accrue dans l'Oise où on relève maintenant quelques signalements de l'espèce dans le centre et le sud-ouest du département, ainsi que d'autres en direction de l'Eure et de la Seine-Maritime.

En direction du nord, le raton laveur s'observe dans le sud-est de la Somme (Santerre) et dans l'est du département du Nord (Avesnois notamment).

Vers le nord-est, le noyau s'est étendu également au département des Ardennes.

Vers l'est, dans la Marne, sa présence est commune dans les zones forestières du Soissonnais ; mais elle s'étend également à une grande partie du Tardenois, dans la Brie, au sud d'Épernay, et atteint la zone des marais de Saint-Gond au sud-ouest. L'expansion est plus limitée vers l'est du fait de la présence du plateau de la Champagne crayeuse, qui abrite des milieux moins favorables à l'espèce.

Vers le sud, le raton laveur s'installe maintenant en Ile-de-France et il s'agit d'une nouveauté. Même si des observations ponctuelles ont été rapportées en Seine-et-Marne jusqu'au milieu de la décennie 2000, son installation y est bien réelle et perceptible depuis 2007-2008, notamment dans le nord-est du département où une dizaine d'animaux sont piégés annuellement. Plus

Encadré 1

Identification du raton laveur

Le raton laveur est un animal de taille moyenne ayant une tête courte et large, un museau court et pointu et de grandes oreilles bien visibles. Les poils des joues sont longs. Il se distingue par deux particularités : un masque facial très contrasté qui débute sur les joues pour s'étirer sur les yeux, lui donnant l'apparence de porter un « loup » noir sur les yeux et une queue touffue comptant cinq à sept anneaux bruns ou noirs délimités par des poils plus clairs, grisâtres ou brunâtres. Le raton laveur est un plantigrade et ses pattes sont pentadactyles, très sensibles à la stimulation tactile et capables de manipulations délicates.

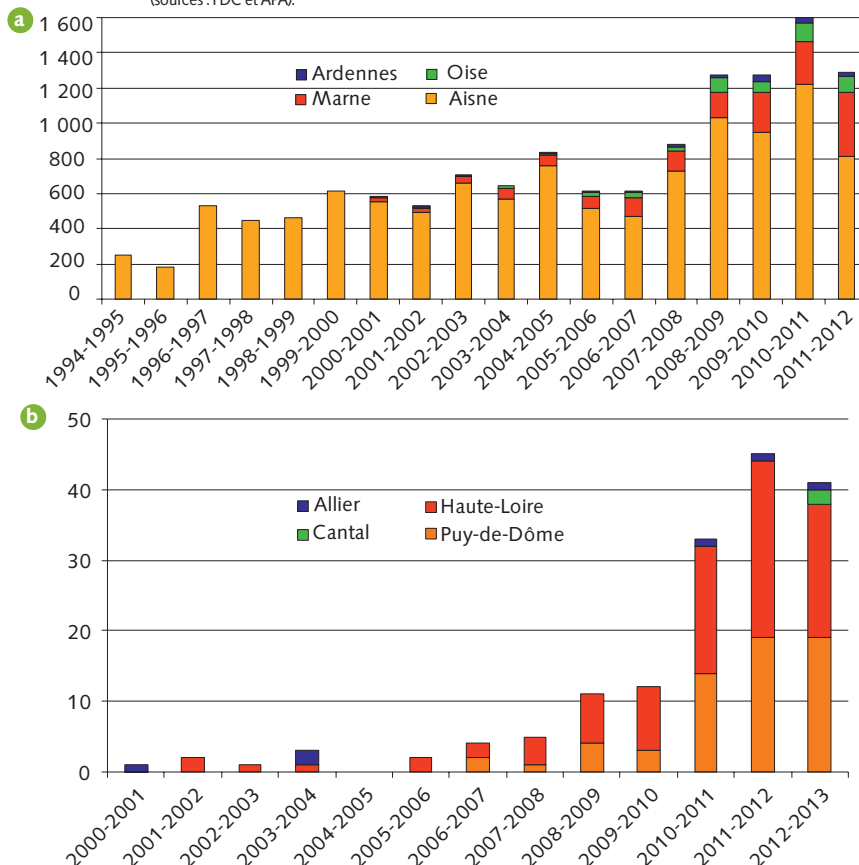


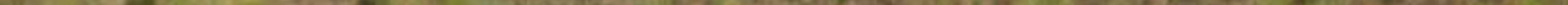
© J. Bruyère

Figure 1 Évolution du nombre de prélèvements de ratons laveurs (tous modes de destruction et de chasse confondus).

a dans les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne et de l'Oise, entre 1994 et 2012 (pas de données disponibles dans l'Oise et la Marne entre 1994 et 1999).

b dans les départements d'Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme) entre 1999 et 2013 (sources : FDC et APA).

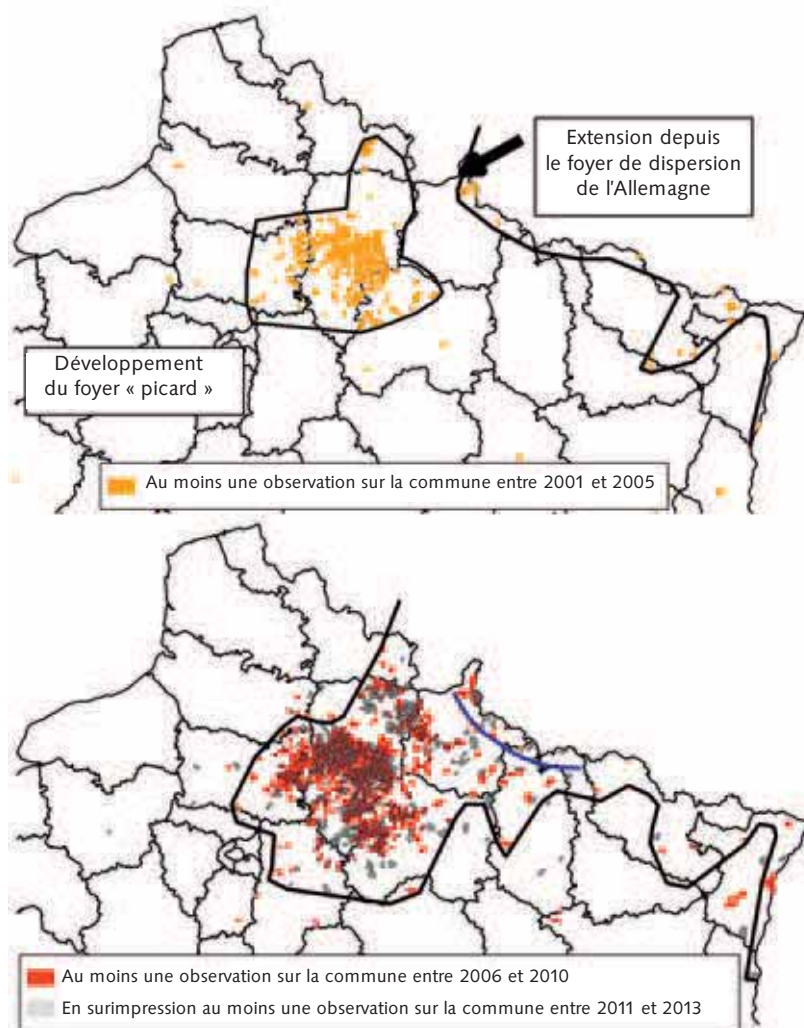




Fait nouveau, le raton laveur est aujourd'hui présent en Île-de-France.

Figure 2 Évolution de l'aire de répartition du raton laveur sur les zones frontalières avec la Belgique entre 2001 et 2013.

Traits noirs : limites pressenties de l'action des foyers de dispersion en cause pour les périodes considérées.
Trait bleu : zone de jonction probable entre les populations.



au sud, la vallée de la Seine est déjà explorée par l'espèce (en Seine-et-Marne et probablement dans l'Essonne). Dans le Val-d'Oise, les observations récentes sont probablement en lien avec les apparitions de plus en plus fréquentes d'individus dans le sud-est de l'Oise.

Deux noyaux de populations qui n'en forment plus qu'un

Le second foyer de population identifié lors de la précédente enquête en Alsace et en Lorraine était lié à une probable colonisation à partir des populations marronnes qui se développaient, de façon modérée, en Allemagne (Léger, 1999). Ce phénomène s'est poursuivi, d'autant que la population allemande de ratons laveurs s'est étoffée et a continué son expansion (dans le Land frontalier du Bade-Wurtemberg, 585 ratons laveurs étaient prélevés par la chasse en 2012-2013). Depuis 2000, un total de 42 mentions nouvelles a été collecté dans 37 localités différentes, avec quelques cas de reproduction avérée. Depuis la précédente enquête, la situation mosellane semble trouver des prolongements nouveaux dans la vallée de la Moselle, entre la frontière luxembourgeoise et la région de Metz en amont. Plus à l'est, des observations sont inventoriées dans une large bande englobant les régions forestières des Vosges du Nord, avec des extensions en direction du sud venant effleurer la Meurthe-et-Moselle.

De même, en Alsace, la vingtaine de données dispersées dans la zone de plaine peut laisser penser à une large irruption du raton laveur depuis l'Allemagne. Toutefois, une telle

expansion ne peut expliquer les observations relevées à de plus grandes distances, sans intermédiaires qui jalonnent l'aire de présence. Ainsi, de nombreux cas de présence de l'espèce peuvent être mis en relation avec l'existence de parcs animaliers (voir Léger & Ruet, 2014). Ce phénomène pourrait d'ailleurs contribuer à favoriser l'expansion du raton laveur, par la formation de petites populations sauvages.

Mais la véritable nouveauté est à rechercher plus à l'ouest, le long de la frontière avec la Belgique (figure 2). Depuis l'Allemagne, les mentions ont été de plus en plus régulières au début des années 2000 au grand-duché du Luxembourg (Schley *et al.*, 2001), puis en Belgique (Libois, 2006), notamment en région wallonne où la découverte de juvéniles atteste de la reproduction en nature (Heyninck, 2007). Dans cette région, le raton laveur est surtout présent en rive droite de la Meuse, dans les secteurs boisés de l'Ardenne belge. Côté français et à partir de la Belgique, l'animal est apparu sur les zones frontalières, dans les Ardennes au début des années 2000 et récemment dans la Meuse (2011). Dans ces deux départements, il colonise également depuis le foyer « picard », très actif, et qui pourrait alimenter en ratons laveurs la Belgique (dans l'Ardenne belge et

la Famenne), cette fois en rive gauche de la Meuse où les mentions sont encore rares.

Le développement du raton laveur, jugé « rapide » côté français, est à mettre sur le compte de ces deux fronts de colonisation agissant simultanément. Depuis la Meuse, la colonisation va probablement progresser vers la Meurthe-et-Moselle, où les premières informations sont disponibles. Ainsi, une fusion de deux populations est très probablement en cours. Très prochainement, une aire de répartition unique occupera des centaines de kilomètres carrés, s'étendant de l'Oise à l'ouest jusqu'à l'ouest de la Pologne, embrassant la Région wallonne, le Luxembourg et l'essentiel de l'Allemagne. Si les populations de ratons laveurs en Europe ont été relativement stables jusque dans les années 1980, elles sont en expansion un peu partout aujourd'hui.

Une nouvelle population en Auvergne

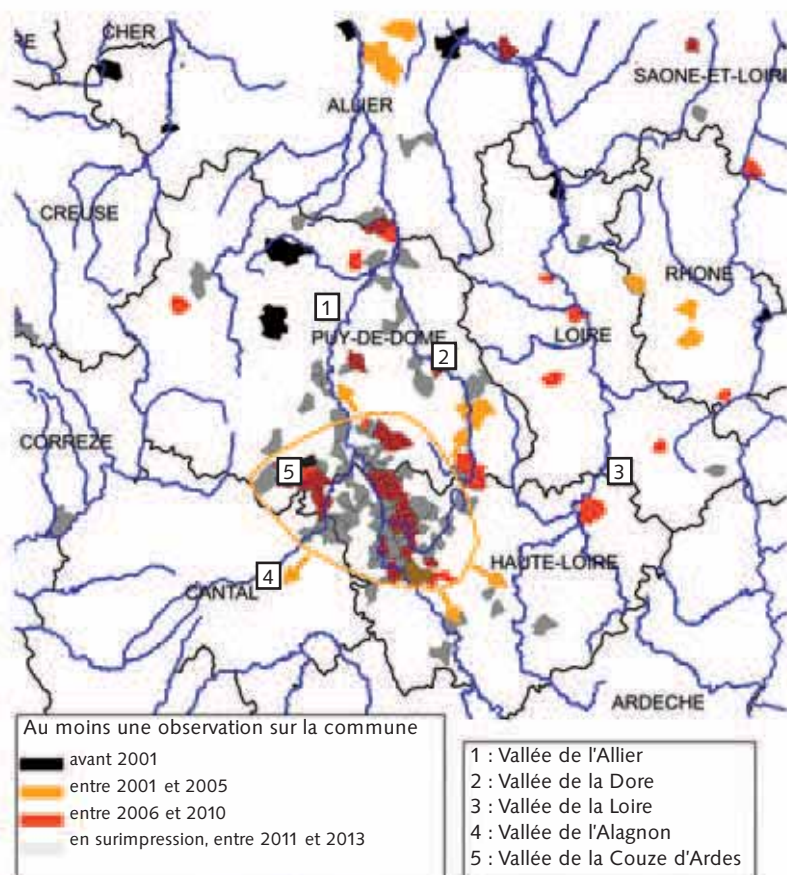
Dès la fin des années 1970, des observations occasionnelles étaient enregistrées d'abord dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, puis en Haute-Loire. Un important travail mené en 2012-2013 par différents partenaires sur le terrain (services départementaux de

l'ONCFS, services techniques des FDC, les APA, DREAL Auvergne, Conservatoire des espaces naturels et Groupe mammalogique d'Auvergne) a contribué à préciser la situation, tout comme la synthèse de Pagès & Lemarchand (2012).

À ce jour, 269 données se rapportant au raton laveur ont été recensées en Auvergne, concernant 118 communes. Au cours des années 2000, les observations de l'espèce en nature ont eu lieu principalement au sud-ouest du Puy-de-Dôme, notamment dans la vallée de la Couze d'Ardes où les signalements se sont multipliés. Mais aussi, et de plus en plus régulièrement, dans un plus large secteur adjacent situé dans le nord-ouest de la Haute-Loire, dans la vallée de l'Allier. Pour la période antérieure à 2007 cependant, la répartition en îlots de la plupart des informations et l'existence à proximité immédiate des localités d'observations de parcs zoologiques détenant des ratons laveurs constituent des faits pour le moins troublants, quand il ne s'agit pas d'un rapport de cause à effet formellement établi (voir le rapport détaillé de Léger & Ruet, 2014). À partir de 2007, les observations se sont multipliées et la reproduction en nature a été constatée à plusieurs reprises, confirmant l'installation d'une population férale de ratons laveurs. Le développement de cette population a été jugé « fulgurant » par les partenaires. Mais c'est ignorer qu'il a été précédé par une assez longue période de latence.

La population actuelle de ratons laveurs forme un noyau homogène, avec une présence régulière dans une aire géographique essentiellement forestière, constituée par la vallée de l'Allier proprement dite et couvrant une superficie d'environ 2 400 km² (figure 3). Mais la situation semble évoluer rapidement. Le prélèvement annuel avoisine actuellement (saison 2012-2013) quarante individus en Auvergne (figure 1). Au-delà de ce noyau de présence régulière, il existe un faisceau d'observations satellites situées à plus ou moins grande distance. Certaines peuvent être expliquées par la continuité des habitats favorables. Mais d'autres concernent très probablement des spécimens issus de particuliers ou de parcs zoologiques qui pourraient favoriser le développement du foyer. Quelques voies de dispersion se dessinent déjà (figure 3) : vers le nord, dans le Puy-de-Dôme (vallée de l'Allier et vallée de la Dore) ; vers le sud, une donnée a été récemment enregistrée en Haute-Loire, en limite avec le département de la Lozère ; dans le Cantal, par la vallée de l'Alagnon ; vers l'est enfin, une observation récente suggère que le bassin de la Loire pourrait être atteint à courte échéance.

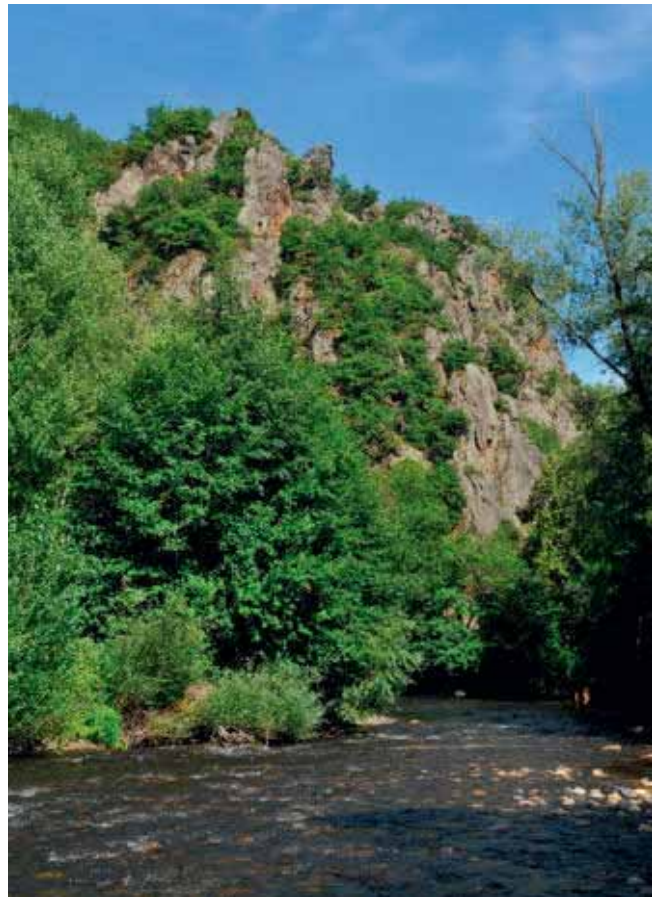
Figure 3 Foyer de dispersion du raton laveur en Auvergne.



© C. Lemarchand



À gauche, l'Allier près de Vieille-Brioude (43) et à droite, les gorges de l'Alagnon (15), deux habitats en Auvergne où le raton laveur s'est acclimaté au cours de la décennie 2000.



© C. Lemarchand

Un nouveau foyer en Gironde ?

Depuis le premier spécimen signalé en août 2007 (FDC de la Gironde), des présences de ratons laveurs sont enregistrées régulièrement dans le département. Entre 2008 et mai 2012, 29 observations ont été validées (Ruys *et al.*, 2012). Les données sont essentiellement situées dans la vallée de la Garonne, concentrées autour des communes de Saint-Médard-d'Eyrans, de Cadaujac et de Villeneuve-d'Omon. Ce secteur jouxte un parc zoologique très probablement à l'origine de la présence de l'espèce en nature. Toutefois, les informations recueillies au cours des derniers mois semblent accréditer l'hypothèse d'une population sauvage en voie d'installation, du fait du nombre d'individus capturés en nature (dix-sept animaux de toutes tailles pour la seule saison 2012-2013 dont treize sur les trois communes précitées) et de témoignages de chasseurs les observant maintenant lors des battues aux sangliers dans ce secteur (G. Delas, APA 33, comm. pers.). Une fois encore, d'autres observations éparpillées dans l'ensemble du département ne peuvent être reliées à la seule dispersion depuis ce foyer, et des évasions de parcs animaliers, des abandons ou des fuites d'animaux détenus par des particuliers sont sans doute à incriminer. Une attention particulière devra être portée à l'évolution de la situation dans ce département, où le raton laveur est très certainement à même de réussir son acclimatation.

Des observations éparpillées de plus en plus nombreuses

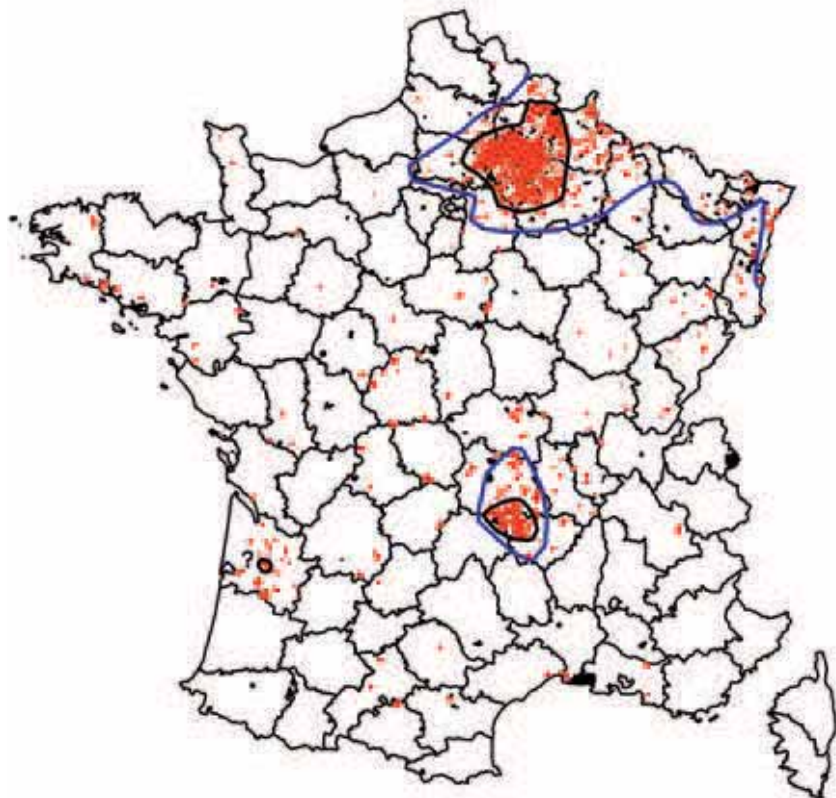
Le fait marquant de cette dernière décennie a été la recrudescence et la régularité des signalements occasionnels de ratons laveurs en nature, répartis sur l'ensemble du territoire national. La carte de répartition (figure 4) pourrait ainsi suggérer

Figure 4

Répartition communale des observations du raton laveur en France.

Traits noirs : contours des populations sauvages avec des foyers de dispersion.

Traits bleus : contours des probables zones d'influence actuelles par colonisation naturelle.



Au moins une observation sur la commune :

entre 2001 et 2013

avant 2001

Deux piégeurs du Puy-de-Dôme tenant un raton laveur capturé dans un piège tuant. Depuis 2012, l'espèce est classée nuisible dans toute la France.



© D. Choussy

que l'espèce est présente aujourd'hui à l'état sauvage dans quasiment tout le pays.

Notons que la nouvelle réglementation (juillet 2012) classe le raton laveur comme une espèce nuisible sur l'ensemble du territoire et permet maintenant d'éliminer les individus capturés par les piégeurs ; alors qu'auparavant les animaux étaient souvent relâchés sur place, faute de statut réglementaire. L'origine de ces individus est multiple. La première provient des établissements (parcs zoologiques, fermes pédagogiques, parcs d'attraction, cirques) qui les exposent au public. L'espèce bénéficie d'un réel attrait et figure en Europe de l'Ouest parmi les plus couramment présentées au public. Rien qu'en France, quarante-six établissements détiennent des ratons laveurs. Beaucoup en obtiennent de la reproduction et ce chiffre est en augmentation. Les parcs zoologiques restent discrets sur les évactions depuis leurs installations dont l'étanchéité des enclos à ratons laveurs laisse parfois sceptique le visiteur averti des capacités de l'espèce à escalader les obstacles... Indéniablement, la présence de ces établissements explique en grande partie, et parfois à elle seule, les observations de ratons laveurs souvent inattendues et périodiques en nature (nombreux cas documentés, voir Léger & Ruette, 2014). Le développement du foyer de l'Aisne au début des années 1970 et du foyer en Auvergne au cours de cette décennie témoigne, si besoin était, des risques de développement de populations férales.

Encadré 2

À propos du chien viverrin

Le chien viverrin étant une espèce introduite récemment en Europe, son aspect n'est pas familier et de ce fait, il peut être confondu avec d'autres espèces de carnivores. Ce canidé d'une taille comparable à celle du renard présente un corps trapu et massif, aux pattes courtes et au pelage long qui évoque le blaireau. Le chien viverrin est le seul canidé à posséder un masque facial sombre. Sa silhouette, son masque facial et son pelage rappellent également ceux du raton laveur, mais sa queue est de couleur unie, longue de 15 à 25 cm et touffue – contrairement au raton laveur qui possède une longue queue annelée. Comme ses différents noms vernaculaires le suggèrent (« chien-marte », « raton laveur d'Oussouri » ou encore « chien du Japon »), le chien viverrin présente des ressemblances avec les mustélidés (marte, fouine, etc.) pour les pattes courtes, et avec le raton laveur pour le masque facial. Le poids varie en fonction du sexe, de l'âge et des saisons ; il oscille ainsi entre 4 et 6 kg en été et entre 6 et 10 kg en hiver.



© A. Laurent

Des particuliers obtiennent également des spécimens auprès d'animaleries, d'autres propriétaires privés détenant illégalement cette espèce, voire de parcs zoologiques... L'information diffuse par Internet et par les sites de ventes entre particuliers, ou de façon confidentielle dans la sphère des amateurs d'animaux exotiques. Même si la présence de ratons laveurs dans l'environnement familial de l'homme n'est pas nouvelle, le phénomène de détention par les particuliers de ces « nouveaux animaux de compagnie » semble s'être amplifié, notamment à l'intérieur des grandes agglomérations ou à leur périphérie (Bordeaux, Lyon, Marseille, Saint-Étienne...). La familiarité de ces individus lors de leur capture ne laisse aucun doute sur l'origine des animaux. Quoique parfois involontaires, ces découvertes en nature correspondent le plus souvent à des abandons intentionnels. En effet, les jeunes ratons laveurs peuvent être imprégnés mais, à l'âge de la maturité, les animaux des deux sexes se comportent de façon imprévisible et agressive.

Que faire ?

L'histoire récente de son acclimatation en Europe a montré que le raton laveur savait profiter de toutes les opportunités qui lui étaient offertes pour s'installer en nature. Limiter l'expansion des foyers existants s'avère d'ores et déjà particulièrement difficile, compte tenu de l'aire de répartition conquise par l'espèce en une décennie dans le nord-est de la France. Mais prévenir l'installation de nouveaux foyers est un enjeu accessible, comme le montre l'exemple de la région lyonnaise au début des années 2000 où l'installation d'un foyer en nature avait été contenue (Léger, 1999). Il convient d'agir sur deux plans. D'une part, par une action rapide et coordonnée visant à capturer les animaux dans les foyers en cours d'installation. D'autre part, en cernant localement les sources d'approvisionnement en nature pour les tarir en exerçant une surveillance plus stricte des animaux détenus en captivité. Un travail de sensibilisation et de prévention auprès du public reste à faire.

L'expérience a montré que les observations occasionnelles de rats laveurs en nature doivent interpeller et inciter à s'interroger sur les origines de ces animaux par une enquête de voisinage. En premier lieu, il convient de s'assurer de l'étanchéité des installations détenant des spécimens. Les correspondants, et en particulier les agents de l'ONCFS, ont là un rôle capital de surveillance et d'alerte.

Situation du chien viverrin

Peu d'évolution...

À la suite des nombreuses introductions réussies dans la partie européenne de l'ex-Union soviétique, le chien viverrin s'est rapidement répandu dans de nombreux pays européens et les populations s'y sont développées (Kauhala & Kowalczyk, 2011), lui permettant de conquérir 1,4 million de km² entre 1935 et 1984 et de doubler ainsi son aire de répartition initiale. En 2005, nous avons recensé 74 observations détaillées sur le territoire, s'étalant de 1975 à 2005, dont 15 avec des preuves à l'appui et 4 avec des cas de reproduction en nature (Léger & Ruette, 2005). Depuis la dernière enquête, le fichier s'est enrichi de 64 nouvelles données dont 23 avec des preuves à l'appui (figure 5). Des renseignements ont ainsi été obtenus au moins une fois dans trente-cinq départements. Dix départements comptent au moins cinq mentions. Ils sont tous localisés dans le nord-est de la France, sauf le Cher.

Figure 5 Répartition communale des observations du chien viverrin en France depuis 1975.



En Allemagne, le chien viverrin poursuit son expansion vers l'ouest. Un phénomène à surveiller...



Comme lors de la précédente enquête, la répartition hétérogène des observations dans l'espace et dans le temps suggère deux scénarios quant à l'origine de la présence de l'espèce sur le territoire français. Dans les régions frontalières avec l'Allemagne, notamment dans les départements alsaciens et lorrains mais aussi francs-comtois et champenois, les mentions recueillies pourraient s'insérer dans le processus de colonisation enregistré en Allemagne : 61 % des observations recensées à ce jour ont eu lieu dans ces régions. Mais la progression vers l'ouest du chien viverrin depuis les zones frontalières, bien que prévisible, ne semble pas affecter pour le moment le territoire national. Il n'existe pas de foyers féraux identifiés en France. Toutefois, il convient de noter que les observations sont enregistrées de plus en plus régulièrement dans le nord-est de la France. Celles réalisées ailleurs sur le territoire, dans les départements éloignés de cette frontière, correspondraient plus vraisemblablement à des individus évadés de parcs zoologiques et de cirques ambulants (même si l'espèce est moins souvent présentée au public que le raton laveur), ou de chez des propriétaires privés.

... mais la vigilance est de mise

Le dynamisme de la population de chiens viverrins en Allemagne, où l'espèce poursuit son expansion vers l'ouest, nécessite toutefois de rester attentif à l'évolution de la situation. À cet égard, la croissance exponentielle des prélèvements par la chasse réalisés dans ce pays depuis une quinzaine d'années est révélatrice du dynamisme de cette population animale. Les populations constantes et régulières les plus occidentales se trouvent à environ 400 km au nord-est de la frontière française, mais des observations sont enregistrées aussi dans les Länder frontaliers. La compréhension du phénomène est, comme pour le raton laveur, rendue complexe par des animaux fugitifs.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents de l'ONCFS, des FDC et tous les présidents des APA qui ont été sollicités lors de cette enquête. Notre gratitude est acquise également aux agents de l'Onema, de l'ONF, des parcs nationaux et régionaux, ainsi que tous les naturalistes mammalogues et les associations de protection de la nature pour la transmission et la vérification d'informations locales. Tous doivent être remerciés pour leur contribution active à la réussite de ce travail. Nos remerciements s'adressent également à Jean Bruyère, Didier Choussy, Jean-Louis Fritz, Alain Laurent et Charles Lemarchand pour les clichés qui illustrent cet article. Pour les investigations dans la bibliographie allemande traitant du sujet et les traductions, nous tenons à remercier chaleureusement Marc Schneider. Merci encore à nos collègues des pays voisins pour leurs informations qui ont permis de replacer le sujet dans un contexte plus large, notamment Benoît Manet pour la Belgique, Laurent Schley pour le Luxembourg et Simon Capt pour la Suisse. ■

Bibliographie

- Heyninck, C. 2007. Quel avenir réserver au raton laveur en Belgique ? *Forêt wallonne* 90 : 3-12.
- Kauhala, K. & Kowalczyk, R. 2011. Invasion of the racoon dog *Nyctereutes procyonoides* in Europe: History of colonization features behind in success, and threats to native fauna - a review. *Current Zoology* 57(5): 584-598.
- Léger, F. & Ruette, S. 2014. Actualisation des connaissances sur la répartition du raton laveur et du chien viverrin en France. Rapport ONCFS, 50 p.
- Léger, F. 1999. Le raton laveur en France. *Bull. mens. ONC* 241 : 16-37.
- Léger, F. & Ruette, S. 2005. Le chien viverrin en France. *Faune sauvage* 269 : 4-13.
- Libois, R. 2006. *L'érosion de la biodiversité : les mammifères*. Partim « Les mammifères non volants ». Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon, Université de Liège et Région Wallonne. 127 p.
- Pagès, D. & Lemarchand, C. 2012. Le raton laveur en Auvergne. Pp. 68-69 in: Sarat E (coord) 2012. *Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion*. ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature. 128 p.
- Ruys, T., Coic, C., Cugnasse J.-M., Steinmetz, J. & Lorgelec, O. 2013. Le raton laveur (*Procyon lotor*), une espèce naturalisée en région Aquitaine ? *Arvicola* 20 (2) : 42-44.
- Schley, L., Schanck, C., Schaul, M. & Sinner, C. 2001. Neubürger und Heimkehrer unter den Wildtieren Luxemburgs. *Beiträge zur Jagd- und Wildforschung* 26 : 141-154.